MAIRIE DE LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

Nombre de conseillers :

En exercice: 14

Présents: 14

Votants: 14

Objet:

Loyers de la résidence Bellevue

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit, Le mercredi 21 mars à 20 H 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/03/2018

<u>PRESENTS</u>: MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN, MM. DAVID, BAUDOUIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, SAUVETRE e⁻ GILLES, MM. JARRY D., JARRY O. et ROUILLIER.

M. le Maire fait part au Conseil qu'il est nécessaire d'augmenter les loyers de la résidence Bellevue.

Le conseil municipal, après discussion, vote à l'unanimité l'augmentation des loyers à compter du 1er Avril 2018 de 4€ chacun comme suit:

- T2 de 36m²: 354€ et 77€ de charges par mois,
- T2 de 39m² : 364€ et 77€ de charges par mois,
- T3 de 46m²: 404€ et 77€ de charges par mois.

Pour Copie conforme, En mairie, le 22 mars 2018

Le Maire,

Jean-Jacques Gi

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou Sous-Préfecture Le :

Transmis et rendu exécutoire à la Sous-Préfecture le

Publié ou Notifié Le